Cfdt:
DÉFENSE
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Déclaration liminaire du CTR AIR du 5 décembre 2017

Général, mesdames, messieurs,

La ***CFDT Défense*** ne peut que constater que les années passent, les dirigeants changent mais le quotidien des agents reste incertain et anxiogène, et ce malgré les annonces gouvernementales d'augmentation du budget des armées en 2018.

Dans l'armée de l'air les annonces et les bruits se succèdent.

Depuis mai dernier et le rapport du Senat (Raffarin et Reiner) le MCO aéro est dans le collimateur, le taux de disponibilité des aéronefs n'est pas à la hauteur des besoins opérationnels.

Ce constat a conduit la ministre à lancer une réflexion sur le MCO Aéro dans son ensemble : Gouvernance et organisation du MCO, rationalisation de la Supply Chain (par exemple compatibilité des SIL - système d'information et de logistique), recrutement dans les métiers critiques de la filière aéronautique, rapatriement des personnels militaires vers les unités opérationnelles, évolution du statut juridique du SIAé, ...

Les fédérations ont été reçues hier soir par les conseillers industriel et social de la ministre pour une présentation du rapport confié à l'ex Inspecteur Général Chabbert.

Le cabinet insiste aujourd'hui sur l'objectif global de la réflexion qui est de bénéficier d'un MCO performant. Cette réflexion concerne bien le MCO dans son ensemble (Gouvernance Haute, SIMMAD, travaux réalisés par les forces et en dernier lieu le SIAé).

Le changement de statut du SIAé n'est pas, selon le conseiller industriel de la ministre, la fin en soi. A fortiori, il nous dit les yeux dans les yeux que ce ne serait pas une étape vers la privatisation. Méfiance cependant, le cabinet actuel, s'il est de bonne foi, ne sera pas toujours aux commandes.

A ce jour les annonces sur l'évolution du SIAé permettent d'anticiper quatre possibilités :

- ➔ Le retour en zone budgétaire
- ➔ Le statu quo : maintien en compte de commerce
- ➔ La transformation en Établissement Public à Industriel et Commercial (avec toute la gamme possible)
- ➔ La transformation en société anonyme

A la ***CFDT Défense*** nous estimons que les informations connues aujourd'hui ne sont pas suffisantes pour nous prononcer fermement sur ce que devrait être le statut du SIAé. Le retour en zone budgétaire et la transformation en société anonyme sont cependant des pistes que nous rejetons.

Nous nous opposerons à toutes les solutions qui ne garantiront pas l'avenir des agents et de

l'emploi sous statut. Nous nous opposerons aux solutions qui ne garantiront pas la pérennité du lien privilégié entre l'Etat et son Service Industriel. Nous insisterons pour que l'Etat, par l'intermédiaire de la SIMMAD, assure un plan de charge pérenne au SIAé (positionnement contractualisé sur les MCO actuels et futurs), c'est pour nous le gage de la survie, voire du développement du service et par conséquent d'un taux acceptable de disponibilité des matériels, qui est l'objectif de la ministre.

Le directeur central du SIAé a évoqué des fermetures possibles pour une antenne de l'AIA Bretagne et une de Clermont-Ferrand, si les états-majors, via le maître d'ouvrage délégué (la SIMMAD), n'assurent pas l'activité après l'arrêt d'exploitation de certains aéronef (Alouette 3, Puma). Encore un facteur anxiogène.

A propos des récentes annonces sur le travail posté au SIAé, la ***CFDT Défense*** se pose encore les questions suivantes :

- Mise en place d'indemnités telles que le panier repas ?
- Impact sur les fonctions transverses (gardiennage, SSIS, restauration, logistique, …) ?
- Compatibilité de l'indemnité de vacation et du RIFSEEP ?

Nous constatons, ce qui n'arrange rien à notre anxiété que, lors de l'audition du CEMAA par la commission défense de l'assemblée nationale, ou dans le cadre de l'enquête sociale, le personnel civil a, semble-t-il encore été oublié. Il n'a été ni cité dans la première ni sollicité par la seconde…existons-nous la vraiment ?

Dans les 5 ans qui viennent, à peu près la moitié des personnels civils aura quitté le ministère des armées. La DRH-AA et le SIA é doivent d'ores et déjà (auraient déjà dû), anticiper et développer des solutions pour garantir les compétences disponibles afin de pérenniser un MCO aéronautique étatique performant. Face à cette situation la ***CFDT Défense*** prône la mise en place d'une gestion prévisionnelles des effectifs des emplois et des compétences. Quelles sont vos intentions dans le domaine ? Qu'envisagez-vous comme méthodes, comme agenda, comme outils ?

Pour conclure, nous déplorons que les GT formation et amiante ne se soient pas réunis avant le CTR. Qu'elles en sont les raisons ?

Merci de votre attention.